

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SMED13 – ANNEE 2023

Séance du : 26 juin 2023

Présidence : Didier KHELFA

Délibération : N° 23_36DL

Objet : Répartition Dotation départementale FACE 2023 – électrification rurale

L'an deux mil vingt-trois et le 26 juin, à 09h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Énergie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Didier KHELFA, Président, s'est réuni dans les locaux du SMED13, à Miramas, en session ordinaire.

Etaient présents : voir liste jointe ;
Constatant que le quorum est atteint ;

Il est exposé :

La commission extra syndicale « Répartition » du SMED13 s'est réuni le jeudi 1^{er} juin 2023 au siège du Syndicat pour répartir la dotation départementale 2023 :

TRAVAUX DE RENFORCEMENT, EXTENSION, SECURISATION, ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ENERGIE ELECTRIQUE - AIDE A L'ELECTRIFICATION RURALE

1. RAPPEL

- Le Compte d'affectation spécial « Facé »

Le Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification est devenu en 2011 CAS FACE (Compte d'affectation spécial « Financement des aides aux collectivités territoriales pour l'électrification rurale »).

Le budget établi doit donc faire l'objet d'« autorisations d'engagement » correspondant aux aides à répartir.

Le fonds couvre au maximum 80 % de travaux éligibles HT.

- **Décret du 14 janvier 2013 sur les aides à l'électrification rurale**

Suite à l'arrêté préfectoral du 29 avril 2015 portant classification des communes éligibles aux aides à l'électrification rurale, les communes désignées sont au nombre de 30 :

Il s'agit de :

ALLEINS	MAS BLANC DES ALPILLES
AUREILLE	MAUSSANE LES ALPILLES
AURONS	MEYRARGUES
LA BARBEN	MOLLEGES
LES BAUX DE PROVENCE	SAINT ANDIOL
BEAURECUEIL	SAINT ETIENNE DU GRES
BELCODENE	SAINT MARC JAUMEGARDE
BOULBON	SAINT PIERRE DE MEZOARGUES
CABANNES	LE PARADOU
CHARLEVAL	SAINT ANTONIN SUR BAYON
CHATEAUNEUF LE ROUGE	SAINT ESTEVE JANSON
CORNILLON-CONFOUX	SAINT PAUL LEZ DURANCE
EYGALIERES	VAUVENARGUES
LAMANON	VERNEGUES
MAILLANE	VERQUIERES.

2. REPARTITION DES AIDES FACE 2023

- **Montants des aides à l'électrification rurale**

Le Conseil à l'électrification rurale s'est réuni le 21 février 2023 et a validé la répartition en dotations départementales.

L'arrêté de la ministre de la transition écologique du 4 avril 2023 fixe la répartition des aides du Facé en sous-programmes.

A partir de cette année 2023, la demande de subvention en ligne sur le SI-Facé évolue et les informations techniques des projets sont désormais à renseigner.

La demande de subvention à effectuer avant le 30 septembre doit porter sur la totalité des crédits mis à disposition.

Sur la base des autorisations d'engagement ouvertes en 2023 sur le compte d'affectation spécial « Financement des aides aux collectivités territoriales pour l'électrification rurale », le département des Bouches-du-Rhône bénéficie, au titre de l'année 2023, de dotations à hauteurs des montants suivants :

- Sous-programme « Renforcement des réseaux » : 717 K€
- Sous-programme « Extension des réseaux » : 197 K€
- Sous-programme « Enfouissement et pose en façade » : 68 k€
- Sous-programme « Sécurisation » : 122 k€

Somme annuelle : 1103 k€

- Pénalité de gestion de stock : 10.00 %

- Critères d'attribution des aides

Les opérations de sécurisation et renforcement du réseau électrique présentées pour attribution sont prioritaires car elles répondent à un ou plusieurs des critères suivants :

- Plainte client auprès de l'exploitant,
- Longueur de tronçon du départ supérieur à 2 km,
- Nombre important de clients mal alimentés,
- Chutes de tension supérieure à 12 %,
- Tête de départ en surcharge,
- Certificat d'urbanisme ou permis de construire en cours ou à venir nécessitant un renforcement en plus de l'extension du réseau

Chaque opération a fait l'objet d'une analyse à travers le dossier de criblage de l'exploitant Enedis, d'une visite terrain, d'une étude de simulation avec le renforcement ou la mise en sécurité projetés, d'un chiffrage et de cartographies.

3. REPARTITION DES SOUS-PROGRAMMES FACE 2023

CAS FACE RENFORCEMENT_2023

N° SMED13	Commune	Lieux des Travaux	Montant opération HT	Aide FACE (80 %)
2023.ErA. SMED.069	ALLEINS	BT Poste BARLATIERE - Route de Lamanon - RD71B	34 331 €	27 465 €
2023.ErA. SMED.066	BAUX-DE-PROVENCE	BT Poste MACHOTTE - Chemin de l'Aire de l'Ase	75 006 €	60 005 €
2023.ErA. SMED.055	CHARLEVAL	BT poste BONNEVAL par CHAFFARD - Chemin des Chaffards	33 292 €	26 634 €
2023.ErA. SMED.046	CHATEAUNEUF-LE-ROUGE	BT Poste CARLAMUSSO - Chemin Baudon	27 244 €	21 795 €
2023.ErA. SMED.064	CORNILLON-CONFOUX	BT poste BARZAC - Route de Confoux - D70	49 782 €	39 826 €
2023.ErA. SMED.032	MAILLANE	BT poste VALLEYGUETTE par MEUILLES - Chemins des Gamenieres et Meuilles	67 921 €	54 337 €
2023.ErA. SMED.047	MAS-BLANC-LES-ALPILLES	BT poste PLAN - Chemin des Pins	106 386 €	85 109 €
2023.ErA. SMED.056	MAUSSANE-LES-ALPILLES	BT poste CALVILLE - Chemin de Fondchaude	128 961 €	103 169 €
2023.ErA. SMED.060	PARADOU	BT poste PARAVIL - Chemin St-Roch et Avenue Jean Bessat	100 619 €	80 495 €
2023.ErA. SMED.057	SAINT-ETIENNE-DU-GRES	BT Poste GRAND BEL AIR par poste PSSB Route d'Avignon - RD470N	130 176 €	104 141 €
2023.ErA. SMED.063	VAUVENARGUES	BT postes FAYA13, MORALISTE et VAUVENARGUES - Boulevard du Moraliste - D10H	85 797 €	68 638 €
2023.ErA. SMED.070	VERQUIERES	BT poste MONEDE Route de Cabannes RD74e et RD7N	56 360 €	45 088 €
TOTAL			895 875 €	716 700 €

CAS FACE EXTENSION_2023

N° SMED13	Commune	Lieux des Travaux	Montant opération HT	Aide FACE (80 %)
2023.ErE. SMED.067	PARADOU	RBT Poste "LOCHE" par "BARALOCHE" - Chemin de castillon	68 429 €	54 743 €
2023.ErE. SMED.059	SAINT-ANDIOL	BT Postes RN7, CERISE et SOURCE - Rn7 - Chemin du Ramplan	178 321 €	142 657 €
TOTAL			246 750 €	197 400 €

CAS FACE SECURISATION_2023

N° SMED13	Commune	Lieux des Travaux	Montant opération HT	Aide FACE (80 %)
2023.ErS. SMED.054	CABANNES	BT issu du poste VATICAN 2 - Lieu dit : Le Jas (Tranche 2)	54 448 €	43 558 €
2023.ErS. SMED.052	MOLLEGES	RBT issu du poste ROURE - Chemin du Moulin à vent	97 552 €	78 042 €
TOTAL			152 000 €	121 600 €

CAS FACE ENFOUISSEMENT_2023

N° SMED13	Commune	Lieux des Travaux	Montant opération HT	Aide FACE (80 %)
2023.ErC. SMED.053	EYGALIERES	BT issu du poste NOTRE DAME - Chemin du Bagna (Tr 4)	84 500 €	67 600 €
TOTAL			84 500 €	67 600 €

Le Comité Syndical après avoir ouï l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve la Répartition FACE 2023 – Electrification Rurale
- Autorise le Président à signer les conventions de financement et lancer et signer les bons de commande relatifs aux marchés d'études et de travaux pour lesquels le SMED13 est maître d'ouvrage

Pour extrait conforme,
Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an-susdits



Le Président,
Didier KHELFA